

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du MERCREDI 10 juin 2015**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le dix juin de l'an deux mille quinze à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Marie-Lyne Laliberté, parent  
Marie-France Tremblay, présidente  
Martine Lemire, éducatrice au service de garde  
Mélodie Pépin, enseignante  
Marie-Claude Simard, enseignante  
Lucie Crépeault, représentante de la communauté  
Aussi présente :  
Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Francesca Germain, parent  
Élisa Tanguay, parent  
Jocelyne Wheelhouse, représentante de la communauté  
M. Gilles Gagnon, enseignant

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Marie-France Tremblay.

Il est 19 h 10.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Madame Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-675-15 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 13 MAI 2015**

CE-676-15 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 13 mai 2015 soit adopté avec les modifications au titre « adoption du procès-verbal du 21 janvier » pour 25 mars.

ADOPTÉE.

**SUIVI DE LA  
DERNIÈRE  
RENCONTRE**

Le babillard du conseil d'établissement sera installé à La Motte pour l'année 2015-2016.

Les projets des cours d'école et de bibliothèque avancent :

- Nous avons eu la confirmation d'un investissement de 15 000 \$ de la commission scolaire pour la rénovation de la bibliothèque à l'école de Saint-Mathieu.
- Des arbres ont été plantés à l'avant de l'école. Une commandite de terre noire a été faite par l'entreprise Roy et Frères et un érable rouge a été offert par le comité Les Eaux-Dacieux.
- À La Motte, l'emplacement des modules de jeu a été déterminé.
- Le MEESR a confirmé sa participation au projet de La Motte. La commission scolaire prévoit y investir 29 400 \$.

**INTERVENTION DU  
PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

**Correspondance :**  
Aucune

**Suivi des activités réalisées et celles à venir**

Les élèves et adultes présents lors de la balade à vélo ont parcouru une distance totale de 770 km. Bravo à tous!

Les enseignantes présentent les activités et sorties prévues pour les derniers jours. Les activités proposées sont approuvées par le conseil d'établissement.

**Service de garde**

Une sortie à l'école Saint-Viateur est prévue le 25 juin et les activités seront à Saint-Mathieu lors des journées du 26 et 29 juin.

## **Remboursement des frais de gardiennage aux membres du CE**

Le formulaire est disponible pour les membres qui désirent recevoir un remboursement.

### **PRÉSENTATION DES DOSSIERS :**

#### **Prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016**

Madame Roy présente les prévisions budgétaires. Elle explique que les compressions demandées par le MEESR touchent surtout le centre administratif donc, des réorganisations de services ont été faites. Dans l'ensemble, les écoles reçoivent sensiblement le même niveau de financement que l'an dernier.

Les prévisions pour 2015-2016 laissent envisager un surplus permettant de réduire le déficit cumulé de l'école.

CE-677-15 IL EST RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016 soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE

#### Budget du service de garde

Madame Roy explique les prévisions budgétaires du service de garde. Un surplus est envisagé pour juin 2016.

#### Budget du conseil d'établissement

Les sommes restantes du budget du conseil d'établissement seront partagées entre les écoles Saint-Mathieu et Tétreault. Les membres laissent à la discrétion du personnel l'utilisation qu'ils en feront.

#### **Modalité d'encadrement pour le matériel didactique pour 2015-2016**

Madame Roy explique le processus de demande de soumission conformément à la politique d'achats de la commission scolaire.

Elle présente les différences entre les soumissions reçues.

Considérant le faible impact sur la facture aux parents par rapport à celle que l'école devrait assumer, les membres du conseil d'établissement optent pour l'offre de services de la Papeterie commerciale.

#### **Activités du service de garde journées pédagogiques juin**

Ce point a été traité avec les activités à venir dans information-correspondance.

**Validation du  
nombre de  
représentants au  
CÉ**

Les membres maintiennent le statu quo concernant le nombre de représentants au conseil d'établissement soit : 4 parents et 4 membres du personnel.

**Date de  
l'assemblée  
générale  
septembre 2015**

Il a été décidé que la date pour l'assemblée générale annuelle sera le mercredi 9 septembre à 19 heures à l'école Saint-Mathieu.

**RAPPORT DU  
DÉLÉGUÉ AU  
COMITÉ DE  
PARENTS**

Aucun

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Commandite de sable

Dès que nous sommes prêts, nous informons Mme Élisabeth Tanguay. Pour La Motte, il faut attendre que le carré soit construit.

Machines à eau

À vérifier l'entretien des machines (distributrices) à eau. Quelles sont les normes?

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

Madame Tremblay remercie les membres pour leur implication et souhaite de belles vacances à tous.

CE-678-15 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 6.

---

Président

---

secrétaire